Octobre 2011 - n°06

Paramètres utiles régionaux Pôle emploi Pays de la Loire





Les contributions générales de l'assurance chômage et cotisations AGS

Assiette

Les contributions sont calculées sur la même assiette que celle retenue pour les cotisations de Sécurité sociale, plafonnée à 4 fois le plafond de Sécurité sociale.

Plafonds du 01 janvier au 31 décembre 2011

	Mensuel	Moyen journalier théorique
Sécurité sociale	2 946,00 €	96,85 €
Assurance chômage	11 784,00 €	387,82 €

Taux d'appel des contributions et cotisations

		Répartition		
		Employeur	Salarié	
Assurance chômage	6,40 %	4,00 %	2,40 %	
AGS	0,40 %	0,40 %		

Les prestations de l'assurance chômage

Montant journalier d'allocation

Au 01/07/2011

Pourcentage de revalorisation du salaire de référence	1,5 %*
Partie fixe (ARE/AUD)	11,34€
Allocation minimale (ARE/AUD)	27,66 €
Seuil minimal de l'ARE formation	19,82€

Au 01/01/2011

Allocation de solidarité spécifique (ASS)	15,37 €
Allocation de solidarité spécifique majorée	22,07 €
Allocation équivalent retraite	33,18 €
Allocation d'Insertion (AI) - Allocation Temporaire d'A	Attente (ATA)10,83 €

^{*} Il convient de procéder à la revalorisation des allocations compte tenu du nouveau SJR, si celui-ci est antérieur au 31 décembre 2010, en intégrant aussi les nouveaux taux de la partie fixe et de l'allocation minimale. Si le SJR est postérieur au 31 décembre 2010, il faut revaloriser uniquement les allocations avec les nouveaux taux de partie fixe et de l'allocation minimale.

Mode de calcul

Le montant journalier brut de l'allocation ARE est égal au montant

le plus élevé entre :

40,4 % de votre SJR + partie fixe

57,4 % de votre SJR.

Ce montant ne peut excéder 75 % du SJR.

Les règles d'indemnisation de l'assurance chômage

Les partenaires sociaux ont signé la nouvelle convention d'assurance chômage et ses textes associés le 6 mai 2011. Cette convention est conclue du 1er juin 2011 au 31 décembre 2013.

La majorité des règles d'indemnisation issues de la convention du 19 février 2009 relative à l'indemnisation du chômage est maintenue.

— Condition d'affiliation pour une ouverture de droits

Pour être indemnisé, un demandeur d'emploi doit justifier de 4 mois d'affiliation minimum.

- Durée d'indemnisation

La durée d'indemnisation est égale à la durée d'affiliation à l'Assurance chômage selon la règle "un jour d'affiliation donne droit à un jour d'indemnisation".

Par exemple, si une personne a cotisé 10 mois à l'Assurance chômage, elle est indemnisable pendant 10 mois (sous réserve qu'elle réponde aux autres conditions habituelles d'indemnisation).

Cette durée est cependant limitée à 24 mois et, pour les salariés de plus de 50 ans, à 36 mois.

- Période de référence

L'affiliation s'apprécie au cours d'une période de référence de 28 mois qui précède la fin de contrat de travail ou de 36 mois pour les personnes de plus de 50 ans.

— Conséquences de la loi portant réforme des retraites

La loi du 9 novembre 2010 reporte progressivement l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite de 60 à 62 ans et celui de l'âge du droit à une retraite à taux plein, quelle que soit la durée d'assurance, de 65 à 67 ans. La convention du 6 mai 2011 prend en compte ces modifications législatives.

- Chômage saisonnier

A compter du 1er juin 2011, il n'est plus opéré de distinction selon que le chômage est ou non qualifié de saisonnier.

Les personnes dont l'activité était considérée comme saisonnière sont désormais indemnisées dans les conditions du régime général.

Possibilité de cumuler une pension d'invalidité avec l'ARE

L'allocation d'aide au retour à l'emploi est désormais cumulable avec la pension d'invalidité de 2ème ou 3ème catégorie selon les règles de la sécurité sociale, à condition que les revenus de la dernière activité ayant permis l'ouverture de droits aient été eux aussi cumulés avec la pension.

Cumul d'un salaire avec une allocation

Les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite ou occasionnelle pourront continuer à cumuler partiellement leur allocation avec une rémunération.

Cependant, les partenaires sociaux ont prévu d'examiner dans le cadre d'un groupe de travail, les aménagements susceptibles d'être apportés aux règles des activités réduites ou occasionnelles afin que le caractère de revenu de remplacement de l'ARE soit maintenu.

Durée d'affiliation et Période de référence	Minimum 4 mois d'activité (122 jours ou 610 heures) au cours des 28 derniers mois ou des 36 mois pour les 50 ans et +			
Durée d'indemnisation	Égale à la durée d'affiliation			
Durée maximum d'indemnisation	Pour les moins de 50 ans : 24 mois (730 jours). Pour les 50 ans et + : 36 mois (1095 jours)			

Les autres paramètres utiles

SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance)

Au 01/01/2011

horaire brut	9 €
horaire net	7,06 €
mensuel brut (base 35 heures)	1 365,00 €
mensuel net	1 070,76 €

Minimum garanti

Au 01/01/2011

3,36 €

RSA (Revenu de Solidarité Active)

Le RSA remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi de plus de 25 ans à compter du 1er Juin 2009.

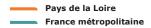
Montant RSA socie 2011

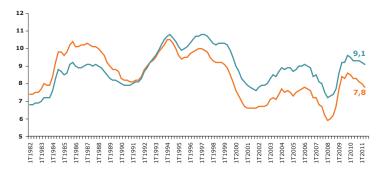
	Piolitant RSA 30tic 2011						
		Noml	le 25 ans es)				
Foyer	Pas d'enfant	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants	Enfant ou personne à charge sup.		
Seul Sans aide au logement	467 €	700 €	841 €	1 027 €			
Seul Avec aide au logement	411 €	588 €	702 €	888 €	187 €		
Couple Sans aide au logement	700 €	841 €	981 €	1 167 €	167 €		
Couple Avec aide au logement	588 €	702 €	842 €	1 029 €			

Base mensuelle allocation familiale

Evolution du taux de chômage régional

2ème trimestre 2011

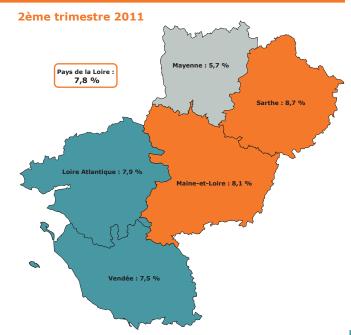




En moyenne trimestrielle (données CVS) Estimations provisoires au 2ème trimestre 2011

Source : Insee - Taux de chômage localisés

Taux de chômage par département



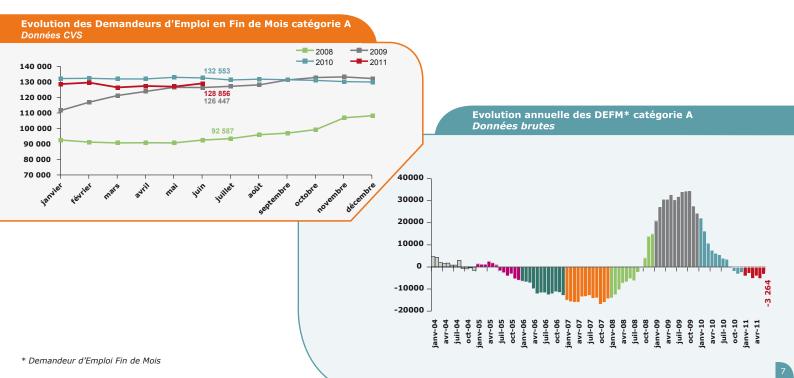
Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) par catégorie - Données brutes

Personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi (Catégorie 5).

Catégorie E

Juin 2011	DEFM	Poids	Evolution annuelle
DEFM	250 787	100,0 %	0,9% /
- dont catégorie A	115 847	46,2 %	-2,7%
- dont catégorie B	34 184	13,6 %	2,4%
- dont catégorie C	66 107	26,4 %	9,2% /
- dont catégorie D	15 163	6,0 %	-15,4%
- dont catégorie E	19 486	7,8 %	10,5%

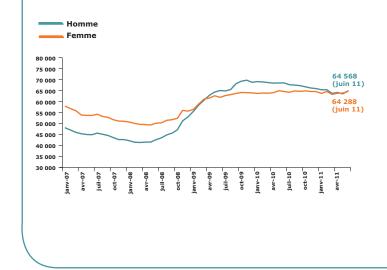
Catégorie A	Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite (Catégories 1, 2, 3 sans activité réduite).
Catégorie B	Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi avec une activité réduite de courte durée [78 heures ou moins] (Catégories 1, 2, 3 avec activité réduite).
Catégorie C	Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi avec une activité réduite de moyenne ou longue durée [plus de 78 heures] (Catégories 6, 7, 8).
Catégorie D	Personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, non tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi (Catégorie 4).



DEFM* catégorie A par typologie de demandeurs d'emploi Données brutes

	Mars 2011	Poids	Evolution annuelle
DEFM*	115 847	100,0%	-2,7%
- dont hommes	57 322	49,5%	-5,5%
- dont femmes	58 525	50,5%	0,1% /
- dont moins de 25 ans	18 968	16,4%	-9,7%
- dont 25 à 49 ans	72 686	62,7%	-5,0%
- dont 50 ans et plus	24 193	20,9%	11,8%
- dont DELD Demande d'emploi de longue durée	36 948	31,9%	3,4% /
- dont Obligations d'emploi	11 280	9,7%	7,6% /
- dont bénéficiaires du RSA Revenu de Solidarité active	24 628	21,3%	0,7% 🖊

Evolution des DEFM* catégorie A selon le sexe Données CVS



^{*} Demandeur d'Emploi Fin de Mois

Les 10 métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi catégorie A - Données brutes

Juin 2011

Rome	DEFM cat.A	Part des Femmes	Part des Hommes	Part DELD*	Evolution annuelle	Poids métier/ ens. métiers
K2204 Nettoyage de locaux	4 304	75 %	25 %	38 %	-12,5 %	3,7 %
K1303 Assistance auprès d'enfants	4 007	99 %	1 %	36 %	1,3 %	3,5 %
K1304 Services domestiques	3 649	98 %	2 %	37 %	-1,5 %	3,1 %
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	3 033	62 %	38%	39 %	5,6 %	2,6 %
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	2 920	88 %	12 %	26 %	0,9 %	2,5 %
M1607 Secrétariat	2 804	98 %	2 %	35 %	-2,0 %	2,4 %
N1103 Magasinage et préparation de commandes	2 662	19 %	81 %	39 %	-8,5 %	2,3 %
N1105 Manutention manuelle de charges	2 137	7 %	93 %	36 %	-6,7 %	1,8 %
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	2 028	90 %	10 %	29 %	2,2 %	1,8 %
A1203 Entretien des espaces verts	1 983	7 %	93 %	40 %	15,2 %	1,7 %

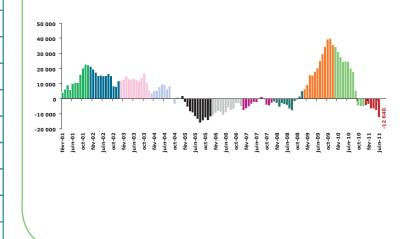
^{*} DELD : Demandeurs d'emploi de Longue Durée (plus d'un an)

Demande d'Emploi Enregistrée (DEE) sur 12 mois par motif - *Données brutes*

Juin 2011

Motif	DEE cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
Total DEE	321 904	100,0 %	-3,8 % 🔪
- dont licenciements économiques	5 473	1,7 %	-45,4 % 🔪
- dont autres licenciements	22 351	6,9 %	-11,4 %
- dont démissions	11 423	3,5 %	-3,3 % 🔪
- dont fins de CDD	83 096	25,8 %	-3,5 % 🔪
- dont fins de mission d'intérim	22 866	7,1 %	-2,3 % 🔪
- dont premières entrées	15 625	4,9 %	-25,3 % 🔪
- dont reprises d'activité	31 864	9,9 %	1,2 % 🖊
- dont autres cas	122 161	37,9 %	2,0 % /

Evolution annuelle cumulée de la DEE *Données brutes*

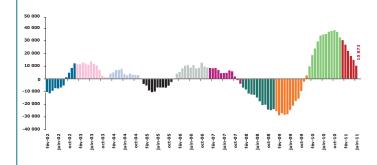


Demande d'Emploi Sortie (DES) sur 12 mois par motif Données brutes

Juin 2011

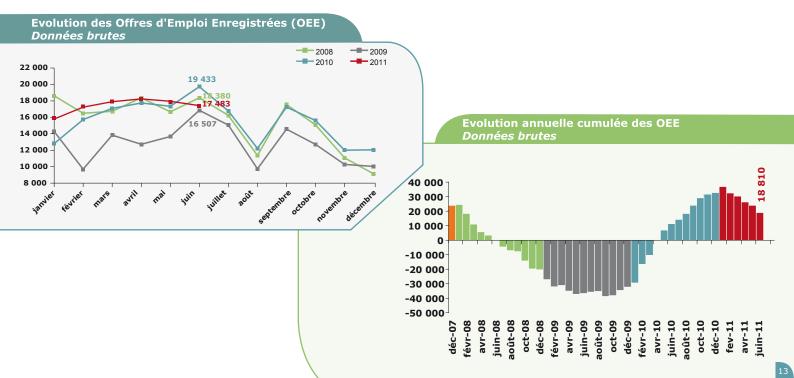
Motif	DES cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
Total DES	314 908	100,0%	3,6% /
- absences au contrôle	121 997	38,7%	0,4% /
- reprises emploi signalées	72 416	23,0%	2,7%
- entrées en stage formation	25 338	8,0%	-0,7%
- arrêts de recherche	29 960	9,5%	4,5% /
- radiations	23 925	7,6%	27,8% /
- autres cas	41 272	13,1%	5,6% /

Evolution annuelle cumulée de la DES *Données brutes*



Indemnisation selon le régime - toutes catégories

Bénéficiaires Fin de Mois (BFM)	Juin 2011	Evolution mensuelle	Evolution annuelle
BFM du Régime d'Assurance Chômage	102 951	-3,4 % \	-4,4 % \
- dont "Chômeurs"	95 495	-2,3 % \	-2,7 % 🔪
- dont Formation ou Conversion	7 456	-15,6 % \	-21,6 % 🔪
BFM du Régime de Solidarité	16 665	-2,8 % \	- 2,7 % \
- dont "Chômeurs"	14 458	-1,1 %	-3,9 % 🔪
- dont Formation ou Conversion	1 998	-13,8 % \	16,1 % 🖊
- dont Pré-Retraite	209	-2,3 % \	- 41,8 % 🔪
Total BFM	119 616	-3,4 % \	- 4,2 % 🔪
- dont "Chômeurs"	109 953	-2,2 % \	- 2,9 % 🔪
- dont Formation ou Conversion	9 454	-15,2 % 🔪	-15,8 % 🔪
- dont Pré-Retraite	209	-2,3 % \	- 41,8 %



Offres d'Emploi Enregistrées (OEE) sur 12 mois par NAF* 21 - *Données brutes*

Juin 2011

Nomenclature d'Activités Française 21	OEE cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
Total OEE	189 827	100,0 %	11,0 % /
AGRICULTURE	16 520	8,7 %	-1,7 % \
INDUSTRIE	15 757	8,3 %	36,3 % /
- industries extractives	60	0,0 %	1,7 %
- industrie manufacturière	14 758	7,8 %	38,4 %
- production/distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	148	0,1 %	78,3 %
- production/distribution eau, assainiss., déchets, dépollution	791	0,4 %	8,4 %
CONSTRUCTION	8 765	4,6 %	17,5 % /
TERTIAIRE	148 785	78,4 %	10,0 %
- commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	19 880	10,5 %	9,3 %
- transports et entreposage	3 959	2,1 %	23,1 %
- hébergement et restauration	17 758	9,4 %	6,6 %

Offres d'Emploi Enregistrées (OEE) sur 12 mois par NAF* 21 - Données brutes - (suite)

Nomenclature d'Activités Française 21	OEE cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
- information et communication	1 976	1,0 %	25,7 %
- activités financieres et d'assurance	2 639	1,4 %	12,4 % /
- activités immobilieres	1 321	0,7%	23,7 % /
- activités spécialisées, scientifiques et techniques	9 375	4,9 %	18,5 %
- activités de services administratifs et de soutien	48 763	25,7 %	17,4 % /
- administration publique	5 909	3,1 %	- 12,5 % 🔪
- enseignement	8 351	4,4 %	2,0 %
- sante humaine et action sociale	16 539	8,7 %	0,8 %
- arts, spectacles et activités recréatives	3 347	1,8 %	45,3 % /
- autres activités de services	7 829	4,1 %	4,8 %
- activités des menages en tant qu'employeurs**	1 135	0,6 %	-28,5 % 🔪
- activités extra-territoriales	4	0,0 %	100% /

^{*} NAF : Nomenclature d'Activités Française

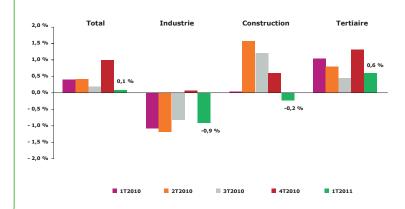
^{**} Activités indifferenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

Offres d'Emploi Enregistrées (OEE) sur 12 mois par type de contrat de travail Données brutes

Juin 2011

Motif	OEE cumulées sur 12 mois	Poids	Evolution annuelle cumulée
Total OEE	189 827	100 %	11,0 % /
- dont CDD	84 626	44,6 %	6,2 % /
- dont CDI	54 423	28,7 %	17,4 % /
- dont Intérimaire	29 624	15,6 %	17,9% /
- dont Intermittent	895	0,5 %	27,5 % /
- dont Saisonnier	20 236	10,7 %	5,9 % /

Evolution trimestrielle de l'emploi salarié par secteur d'activité Données CVS

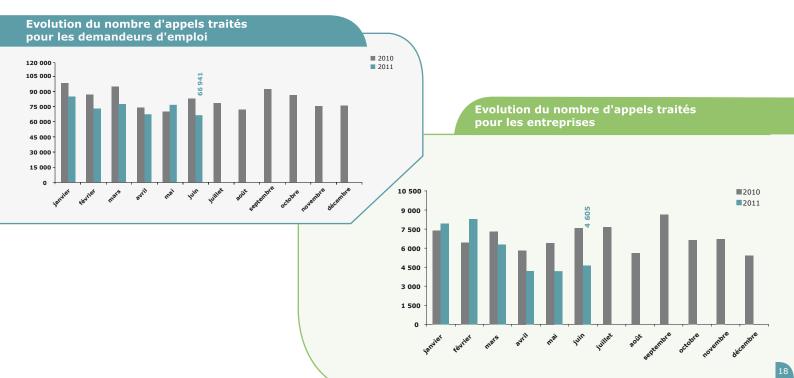


Evolution trimestrielle de l'emploi salarié régional Données CVS - base 100 1T1996



Evolution du nombre d'intérimaires Données CVS

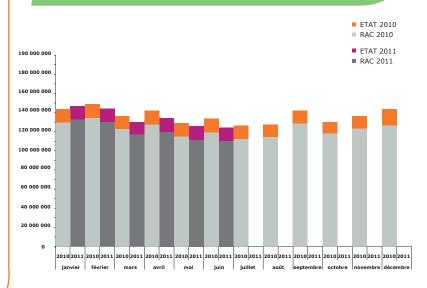




Montant des allocations versées par régime

Montants versés	Total Allocations	Allocations RAC	Allocations Etat
2ème Trimestre 2011	385 400 010 €	342 295 784 €	43 104 225 €
2ème Trimestre 2010	405 489 221 €	363 056 027 €	42 433 194 €
Evolution annuelle	-5,0 %	-5,7 %	1,6 %
Cumul de janvier à juin 2011	807 718 273 €	723 707 872 €	84 010 401 €
Cumul de janvier à juin 2010	835 385 399 €	751 113 032 €	84 272 367 €
Evolution annuelle cumulée	-3,3 %	-3,6 %	-0,3 %
Année glissante à juin 2011	1 615 836 074 €	1 450 228 474 €	165 607 600 €
Année glissante à juin 2010	1 596 356 253 €	1 430 140 133 €	166 216 120 €
Evolution annuelle cumulée	1,2 %	1,4 %	-0,4 %

Evolution du montant des allocations versées par régime



www.pole-emploi.fr

Cette publication est la propriété de Pôle emploi Pays de la Loire. La mention de la source, à savoir Pôle emploi Pays de la Loire, doit être impérativement portée sur toute publication.

Directeur de la publication : Gwenaël PROUTEAU **Directeur de la rédaction :** Hervé BONNET

Rédaction : Service Statistiques, Etudes & Evaluation

Linda LAUNAY, Vincent RAGOT

Contact: herve.bonnet@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire - octobre 2011



